



## EVALUATION DE LA QUALITE DES SERVICES DEDIES A LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE AU MAROC

### TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

Activité n°23047

## I. CONTEXTE

Le Maroc a enregistré des progrès significatifs dans la lutte contre la tuberculose au cours des dernières années, grâce à des efforts soutenus en matière de prévention, de diagnostic et de prise en charge des patients. Ces avancées témoignent de l'engagement du pays à garantir des services de santé de qualité et à protéger la population contre cette maladie. Cependant, la tuberculose demeure un défi majeur de santé publique, nécessitant une vigilance continue et des actions stratégiques ciblées pour maintenir et renforcer ces acquis.

Le renforcement de la qualité des services dédiés à la lutte antituberculeuse (LAT) est l'un des leviers sur lesquels il est important d'agir en vue de contribuer à l'amélioration de la situation de la tuberculose dans le pays. L'évaluation régulière de la qualité des services fournis au niveau des Centres de Diagnostic et de Traitement des Maladies Respiratoires (CDTMR) s'impose comme un outil stratégique permettant d'identifier les points forts, de détecter les insuffisances et d'orienter les actions correctives dans une démarche d'amélioration continue.

La qualité des services antituberculeux repose sur des infrastructures adaptées, un personnel compétent, des données fiables et la satisfaction des patients. Articulée autour des bonnes pratiques et des guides nationaux, elle s'inscrit dans une démarche continue d'audit et d'amélioration.

Dans ce cadre, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale prévoit de recruter un consultant national en vue de conduire une évaluation de la qualité des services antituberculeux destinée essentiellement à valoriser les bonnes pratiques, identifier les axes d'amélioration et renforcer l'efficacité des soins offerts aux populations.

## II. OBJECTIFS

### 1. Objectif général

Évaluer la qualité des services offerts au niveau des CDTMR, afin de renforcer la performance, la satisfaction des usagers et la conformité aux standards nationaux.

## **2. Objectifs spécifiques**

L'évaluation s'articulera autour de quatre axes principaux :

1. Examiner l'infrastructure, l'équipement et les ressources humaines disponibles, ainsi que l'organisation générale des prestations offerts en matière de LAT.
2. Evaluer les compétences techniques des professionnels de santé et les pratiques adoptées en termes de procédures cliniques et de gestion des services.
3. Evaluer la perception des usagers sur la qualité des services offerts, la continuité des soins et la qualité de la relation soignant-patient.
4. Vérifier la complétude, la fiabilité et la conformité des informations reportées dans les registres, dossiers patients et le système digital de collecte de l'information spécifique à la TB.

## **III. LIVRABLES**

1. **Note méthodologique** incluant la grille d'évaluation validée par Direction de l'Épidémiologie et de la Lutte Contre les Maladies (DELM) avant le démarrage de la mission.
2. **Rapports d'audit** pour chaque structure visitée, incluant les constats et observations relevées.
3. **Rapport final** consolidé, comprenant :
  - Synthèse des constats par composante évaluée ;
  - Analyse des écarts par rapport aux standards nationaux ;
  - Recommandations opérationnelles et plan d'amélioration priorisé avec indicateurs de suivi.
  - Référentiel des normes et standards spécifiques à une structure dédiée à la prise en charge de la tuberculose en l'occurrence en matière d'infrastructures et de prestations nécessaires.
4. **Présentation PowerPoint** utilisée pour la restitution auprès de la DELM.

## **IV. DESCRIPTION DE LA MISSION / MÉTHODOLOGIE**

La mission sera conduite sous la supervision du Service des Maladies Respiratoires de la DELM, et comprendra les étapes suivantes :

1. Revue documentaire initiale : analyse des guides, normes et outils PNLAT.
2. Grille d'évaluation qui sera utilisée au cours de la mission.
3. Visites de terrain et audits des CDTMR sélectionnés : audit des infrastructures, équipements et ressources humaines.
4. Entretiens avec le personnel de santé et les patients.
5. Analyse qualitative et quantitative des données collectées, incluant les données collectées dans le système d'information.
6. Rédaction et restitution des rapports : synthèse des constats, recommandations opérationnelles et plan d'amélioration priorisé et référentiel normatif standardisé.

## **V. PROFIL ET EXPERTISE REQUISE**

- Formation universitaire en management de la qualité des soins, santé publique ou équivalent.
- Expérience confirmée dans la lutte antituberculeuse ou dans des programmes de santé publique.
- Maîtrise des outils et méthodes d'audit qualité dans le secteur de la santé.
- Bonne connaissance du système de santé marocain et des guides nationaux de prise en charge de la tuberculose.
- Capacités avérées de rédaction, synthèse et communication.
- Maîtrise de la rédaction en langue française.

## **VI. DURÉE DE LA CONSULTATION**

La consultation est prévue entre Octobre et Décembre 2025, pour une durée totale de 30 jours ouvrables.

## **VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

## **VIII. PIÈCES À FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 29 Octobre 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des Maladies Respiratoires, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [pnlat.delim@gmail.com](mailto:pnlat.delim@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma), en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Évaluation de la qualité des services dédiés à la lutte antituberculeuse au Maroc.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.